

**Pour diffusion immédiate**

## **Communiqué de presse**

### **Trop peu trop tard : le personnel professionnel reste inquiet pour la santé mentale des élèves**

Montréal, le 8 janvier 2021. – La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) apprécie que le ministre de l'Éducation se montre préoccupé de la santé mentale et de la réussite des élèves du primaire et du secondaire. Dans ses annonces d'aujourd'hui, Jean-François Roberge a confirmé l'importance du retour en classe des élèves dès la semaine prochaine, tant pour leur développement social que pour leurs apprentissages. Ceci dit, la FPPE-CSQ regrette qu'aucune solution concrète, à court ou à long terme, n'ait été annoncée pour donner plus de ressources aux professionnelles et professionnels à répondre aux besoins des élèves en termes de persévérance scolaire et de santé mentale.

Pendant que le réseau public peine à opérationnaliser des moyens d'attraction et de rétention du personnel professionnel dans les écoles, et pendant que les services professionnels sont plus essentiels et sollicités que jamais, la FPPE-CSQ est désolée de constater le manque de mesures structurantes annoncées par le ministre. Jean-François Roberge n'a proposé aucun ajout de personnel ayant une expertise pour faire face à long terme aux besoins des élèves vulnérables. On constate sur le terrain que l'anxiété chez les élèves ne cesse d'augmenter, tant à cause des impacts de la pandémie, que par le manque de socialisation et d'activités stimulantes, les choix difficiles de parcours scolaires et professionnels, le manque de motivation ou les retards d'apprentissage. Même [les directions d'écoles en novembre dernier se montraient inquiètes quant à la motivation des élèves, avec un taux d'échec de 30% au secondaire](#), et réclamaient des changements significatifs.

À la FPPE-CSQ on le sait : quand on parle de la réussite éducative d'un élève, c'est un ensemble de personnes qui doivent collaborer dans son entourage afin de le soutenir. La clé du succès est dans la cohésion du réseau qui entoure l'élève sur le terrain, un réseau qui inclut tous les services, dont chaque intervenant fait partie et qui reste attaché à la vie scolaire. Ainsi, il est difficile de comprendre que le ministre ait plutôt choisi d'annoncer la création d'un programme de tutorat, à distance, offert par des volontaires qui ne feront pas partie de ce réseau. Bien que le programme de tutorat puisse répondre, dans l'immédiat, à certains enjeux, le support aux élèves vulnérables doit se traduire, à moyen et à long terme, par un investissement accru dans les services complémentaires. Les interventions doivent s'inscrire en

cohérence avec les équipes-écoles et les milieux et la FPPE-CSQ doute des capacités des tuteurs d'effectuer des suivis plus élaborés et entrevoit des problèmes d'imputabilité, de compétences ou même de gestion de ces personnes qui ne contribueront pas au développement des services dans le réseau scolaire. Des questions restent d'ailleurs en suspens : qui encadrera les tuteurs, auront-ils des mandats clairement définis, comment seront-ils évalués, seront-ils bénévoles, comment la sécurité des élèves sera-t-elle assurée?

Les membres de la FPPE-CSQ dénoncent depuis longtemps leurs conditions de travail et le manque de ressources sur le terrain. [À coups de 13 millions de dollars par mois, le gouvernement du Québec dépense sur des campagnes marketing](#), mais aujourd'hui, au lieu d'annoncer un réel investissement dans la santé mentale des élèves par l'ajout de services en psychologie et d'autres intervenants psychosociaux, il annonce le lancement d'une application mobile. La FPPE-CSQ est extrêmement préoccupée par l'externalisation des services professionnels, mais aussi par l'évaluation de l'efficacité de cette application qu'on soupçonne encore une fois être bien coûteuse. Est-ce que les contenus ont été développés par des intervenants du milieu scolaire? Convendra-t-elle aux besoins des jeunes de tous âges ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle? Est-ce que les interventions seront partagées parmi tous les membres de l'équipe-école qui entourent l'élève au quotidien?

Autant de questions qui restent sans réponse pour le président de la FPPE-CSQ, Jacques Landry :

« Nous sommes conscients qu'il faut tout mettre en œuvre pour accompagner les élèves vers la réussite. Cependant, ce que le ministre Roberge a eu aujourd'hui est une fausse bonne idée. Aucune de ces mesures ne pourra remplacer un plan d'intervention, ne pourra poser un diagnostic, ne pourra contribuer au travail multidisciplinaire des membres des équipes-écoles pour mettre en place des stratégies et faire des suivis particuliers. Dommage qu'encore une fois, le ministre Roberge ne reconnaisse pas l'importance de notre expertise, malgré la crise. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y aura aussi une sortie de crise à assumer! » s'insurge-t-il.

– 30 –

## **Profil de la FPPE-CSQ**

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 10 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

## **Renseignements**

Aline Patcheva  
Conseillère aux communications (FPPE-CSQ)  
Cellulaire : 514 608-7721  
Courriel : [patcheva.aline@lacsq.org](mailto:patcheva.aline@lacsq.org)